formation-ARC.Suisse

Descriptif de formation

Mercredi 7 avril 2027 - 14h00 à 17h00

Mon premier salaire, ma future retraite - pourquoi épargner dès maintenant

Beaucoup de jeunes adultes touchent leur premier salaire sans savoir ce que représentent les déductions figurant sur leur fiche de paie, ni ce qu'elles leur rapporteront un jour. Pourtant, les choix que tu fais entre 20 et 30 ans (cotiser sans interruption, ouvrir un 3ème pilier, éviter les lacunes AVS) ont un effet considérable sur ton niveau de vie à la retraite.
Cette formation en ligne par visioconférence t'explique le système suisse des trois piliers dans un langage simple, avec des exemples chiffrés.

Objectifs
Je…
→ explique le rôle et le fonctionnement de chacun des trois piliers du système de prévoyance suisse
→ lis et comprends les déductions sociales figurant sur ma fiche de salaire
→ repère les situations qui créent des lacunes de cotisation AVS et sais comment les éviter

Contenu
- Le système des 3 piliers expliqué simplement (AVS, LPP, 3ème pilier)
- Le 3ème pilier lié : avantages fiscaux et choix entre banque et assurance
- Lacunes AVS : à quoi faire attention dès le premier emploi (années de cotisation manquantes, séjours à l'étranger, années d'études)
- Que se passe-t-il en cas de changement d'emploi ou de pause professionnelle (voyage, formation, congé parental) ?

Animation
Isabelle Joliquin, spécialiste des assurances sociales avec BF, spécialiste en assurance-maladie avec BF, formatrice d'adultes avec BF

Public cible, nombre de participant·e·s
Jeunes adultes en début de vie professionnelle : apprenti·e·s, étudiant·e·s, jeunes salarié·e·s. Aucun prérequis.
Limité à 12 personnes

Lieu
En ligne (le lien de connexion sera transmis avant le cours)

Inscription et désistement
Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.
Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **lundi 8 mars 2027** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais
Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :
Syna : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
transfair / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
SCIV : jusqu'à CHF 450 / an
SwissPersona : jusqu'à CHF 1'000 / an
Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : 360.- (documentation de cours et repas inclus)